

# Commune de **Bourogne**

B



Bulletin Municipal

Publication de la commune de Bourogne • Août 2020 - N°1

## **UN NOUVEAU MANDAT QUI COMMENCE...**

Le mot du Maire p. 2

Nouvelle équipe,  
nouveau mandat p. 3

Au programme de  
la nouvelle équipe p. 4

Présentation  
du Budget 2020 p. 6

Liste des représentants  
communaux dans les  
organismes extérieurs p. 8

Etat civil p. 8

Infos Pratiques p. 8



## Le mot du Maire

Chères Bourignaises, chers Bourignais,

Nous y sommes : voici le premier bulletin municipal et un nouveau mandat qui commence, un mandat qui démarre dans des circonstances très particulières. Personne n'aurait pu imaginer vivre une telle crise sanitaire. Pour beaucoup, le confinement a été une période très dure à vivre.

Aussi, je souhaite avoir une pensée pour toutes les personnes qui ont été touchées par le virus et qui nous ont malheureusement quittés. Je tiens également à mettre en avant et à féliciter tout l'élan de solidarité que nous avons connu dans notre village, grâce à tous les bénévoles et aux élus qui se sont mobilisés pour garder le lien avec les personnes les plus vulnérables, informer la population de l'évolution de la situation et faire en sorte de fournir des masques à tous les Bourignais, mais aussi aux agents qui ont continué à préserver un service minimum à la population.

Je n'oublie pas non plus nos commerçants qui, en dépit de la situation, ont maintenu leur activité et permis à tous de s'approvisionner. Maintenant nous ne pouvons qu'espérer pouvoir reprendre tous une vie normale.

Les élections ont eu lieu le 15 mars, et c'est sans surprise (étant la seule en course) que notre liste « *Bien vivre à Bourogne* » a été élue dans sa totalité.

Merci à tous les habitants qui se sont déplacés pour voter. Une élection en mars, mais une installation en juin, Covid oblige. C'est donc depuis 4 mois que nous œuvrons pour le village et sommes plus que jamais motivés à redynamiser Bourogne.

Dans ce bulletin, vous retrouverez notre programme pour ce mandat. Nous aurons à relever de nombreux défis, certains seront importants pour l'avenir de notre village.

Je pense notamment à la création d'une épicerie dans laquelle un point postal, la Française des Jeux et la presse seront accueillis.

Bourogne doit aussi pouvoir retrouver un café/bar, cet endroit d'échange et de convivialité.

C'est un développement économique important qui bénéficiera à tous les Bourignais et aussi à nos commerces qui profiteront de l'afflux de passants.

Je souhaite aussi que Bourogne soit connue et reconnue dans le Département, par la création d'une halte d'accueil pour les nombreux cyclistes qui circulent sur la « *Franco-Suisse* » et l'« *Eurovélo 6* ».

Nous avons aussi la chance d'avoir un village qui propose deux sentiers de randonnées, un patrimoine historique, naturel et culturel. Ce sont autant d'atouts qu'il nous faut mettre en avant. Ce programme évoluera et s'étoffera au fur et à mesure du mandat avec pour seul objectif « *Bien vivre à Bourogne* ».

Bien entendu, vous retrouverez dans ces pages le nerf de toute politique digne de ce nom, le budget et son analyse détaillée.

Le vote du budget communal constitue l'acte principal par lequel notre collectivité traduit dans les faits ses engagements. Notre budget s'élève à 3 333 021,87 euros, dont 1 238 773,02 euros pour l'investissement et 2 094 248,85 euros de fonctionnement.

L'avenir budgétaire est incertain ; le gouvernement se désengageant et affaiblissant toutes les communes de sa fiscalité locale, nous aurons à être de plus en plus rigoureux dans la gestion de notre budget communal et analyser chaque poste de dépenses.

Mais j'ai l'intime conviction que nous réussirons durant ces 6 années à construire de beaux projets pour notre village. C'est pour cela que nous avons été élus et soyez-en assurés, c'est ce qui m'anima au cours de ce mandat.

Bonne rentrée à toutes et tous.



Baptiste GUARDIA  
Maire



## Nouvelle équipe, nouveau mandat

Le 15 mars 2020, vous avez élu la liste complète, menée par Baptiste GUARDIA.

Le nouveau Conseil Municipal mis en place mardi 26 mai 2020 a désigné Baptiste GUARDIA maire et a proposé la nomination de 5 adjoints et 2 conseillers délégués, élus à l'unanimité.



Geneviève SANGlard  
1<sup>ère</sup> Adjointe



Robert CORTI  
2<sup>ème</sup> Adjoint



Odile ZARAGOZA-MEYER  
3<sup>ème</sup> Adjointe



Guy HUDELLOT  
4<sup>ème</sup> Adjoint



Sandrine POUX  
5<sup>ème</sup> Adjointe



Philippe ANDRÉ  
Conseiller



François BAUDIN  
Conseiller



Gilles DANG-HAO  
Conseiller



Maud DEVILLARD  
Conseillère



David GROSSOT  
Conseiller



Laurence LAHEURTE  
Conseillère



Joëlle MALNATI  
Conseillère



Carole MEIER  
Conseillère



Sébastien REINICH  
Conseiller



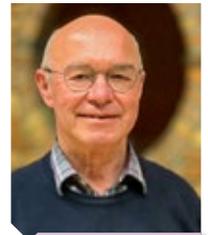
Sylviane SCHEIDEGGER  
Conseillère



Sandrine VERGNAULT  
Conseillère



Jean-Michel BASSI  
Conseiller délégué



Jacques BONIN  
Conseiller délégué

Lors du conseil municipal du 09 juin 2020, les différentes commissions ont été mises en place :

Commissions	Membres	
Action sociale	Baptiste GUARDIA, Président Geneviève SANGlard Sylviane SCHEIDEGGER Gilles DANG HAO Robert CORTI	
Voirie, Travaux, Urbanisme et Sécurité	Baptiste GUARDIA, Président Robert CORTI Guy HUDELLOT Gilles DANG HAO Philippe ANDRÉ Jacques BONIN David GRESSOT	Laurence LAHEURTE Odile ZARAGOZA-MEYER
Développement durable, Forêt et Embellissement	Baptiste GUARDIA, Président Odile ZARAGOZA-MEYER Joëlle MALNATI Sandrine VERGNAULT François BAUDIN Robert CORTI	
Communication	Baptiste GUARDIA, Président Guy HUDELLOT Maud DEVILLARD Sandrine POUX François BAUDIN	
Affaires scolaires, Périscolaires et culturelles	Baptiste GUARDIA, Président Sandrine POUX Maud DEVILLARD Guy HUDELLOT David GRESSOT Laurence LAHEURTE	
Animation du village et Vie associative	Baptiste GUARDIA, Président Jean-Michel BASSI Joëlle MALNATI Carole MEIER Sandrine VERGNAULT Sébastien REINICHE	
Appels d'offres	Baptiste GUARDIA, Président Guy HUDELLOT Gilles DANG-HAO Jacques BONIN	<b>Membres suppléants :</b> Laurence LAHEURTE François BAUDIN David GRESSOT



[ GROUPE 505 ]

## Au programme de la nouvelle équipe...

### Attractivité Économique et Touristique

- Promotion de l'attractivité économique de **BOUROGNE**.
- Création d'un pôle commercial pour la sauvegarde des commerces.
- Participation au programme « 1000 cafés », pour la création d'un café/bar.
- Promotion de l'installation de nouveaux services médicaux.
- Création d'un point postal.
- Développement touristique (Halte fluviale avec VNF, Label Vélo village...).

### Développement durable

- Transition énergétique de l'éclairage public en technologie LED.
- Partenariat avec Optymo pour la mise en place d'une station de vélos.
- Installation de bornes de recharge pour voitures électriques.
- Coopération avec l'ONF pour le développement de nouvelles essences d'arbres plus résistantes face aux changements climatiques.
- Positionnement de la commune dans le projet de distribution de chaleur produite par l'Ecopôle.
- Vigilance sur les installations nouvelles des deux zones industrielles pour exclure les activités polluantes et nuisibles à la population.
- Développement de récupérateurs d'eau de pluie pour les besoins du village.

- Informations et sensibilisation plus importante sur le tri de nos déchets.
- Grand plan de nettoyage de nos rues.

### Sécurité

- Installation de caméras de sécurité pour lutter contre la petite délinquance.
- Réflexion sur les entrées du village en termes de ralentissement.
- Étude d'un plan de circulation incluant les parkings et la vitesse.
- Poursuite de la sécurisation des accès et abords de l'école.
- Mise en place des projets sur la sécurité des piétons.
- Développement d'une piste cyclable traversant le village.
- Plan de réfection des routes du village.

### Finances

- Maîtrise des taux d'imposition.
- Optimisation des dépenses publiques.
- Quête d'un subventionnement maximum de chaque projet.

### Vie associative

- Relance des fêtes populaires (fête de la musique, marché aux fleurs, téléthon...).
- Poursuite d'un soutien important aux associations de la commune.
- Encouragement des projets visant à dynamiser le village.



- Encouragement de la participation de bénévoles dans les actions communales (le fleurissement du village...) et mise en avant de leurs efforts.

## Jeunesse

- Mise en place d'activités jeunesse proposées par la commune (sportives, culturelles, citoyennes...).
- Création d'un conseil des jeunes et d'une tribune libre dans le bulletin municipal et sur le site Internet.
- Développement de la participation des jeunes dans les actions communales (plan canicule, colis de Noël...).
- Création d'un préau pour nos écoles et réfection de la cour de récréation.
- Réflexion autour de l'extension de l'école pour une classe supplémentaire.
- Étude sur l'extension du périscolaire.
- Création d'une salle de restauration intergénérationnelle.

## Services à la personne

- Poursuite des actions du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale).
- Maintien des repas à domicile.
- Création d'un espace des solidarités.

## Village et relations extérieures

- Représentation forte au sein des instances départementales (Grand-Belfort, SERTRID...).

- Pression de la commune sur les logeurs Néolia et Territoire Habitat pour des bâtiments et espaces verts respectueux de leurs locataires.
- Réflexion sur le devenir des œuvres de GANTNER.
- Valorisation de nos sentiers pédestres au sein du département.
- Réflexion sur l'aménagement extérieur de la médiathèque.
- Étude sur la modernisation du foyer rural.
- Mise en œuvre de la fin de l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP).
- Finalisation du Plan Local d'Urbanisme (PLU).
- Réflexion sur le devenir du patrimoine immobilier vacant (corps de garde, cure...).
- Gestion du cimetière : plan annuel de reprise des concessions funéraires en état d'abandon et plan du cimetière.
- Négociations avec Optymo pour l'extension de la ligne 3 jusqu'à Bourogne afin d'avoir une ligne directe et plus régulière jusqu'à Belfort.
- Création des abris de bus manquants.

## Communication

- Découpage du village en quartiers.
- Recherche des référents de quartier.
- Réunion de quartier par semestre.
- Utilisation des moyens modernes pour remodeler le bulletin municipal et développer les nouvelles technologies de communication.



## Note de présentation du Budget 2020 de la commune

(Complément aux informations générales du BP – Informations statistiques, fiscales et financières)

**Nombre d'habitants : 1921 – Chiffre INSEE au 1<sup>er</sup> janvier 2020**  
**Dans les derniers mois de l'ancienne municipalité, un premier travail d'élaboration du budget a été fait courant février et s'est finalisé par la réunion du 3 mars 2020 avec une présentation de la section de fonctionnement et l'arbitrage des dépenses d'investissement.**

**Tout en voulant laisser le choix de sa politique à la prochaine équipe et au nouveau maire, le budget devait être voté fin avril.**

Dans le contexte national de la crise sanitaire et en application des mesures de continuité budgétaire repoussant les délais de vote au 31 juillet, le budget est adopté le 7 juillet sur propositions de l'ancienne municipalité mais avec des arbitrages nécessaires dans le but de prioriser les dépenses d'investissement.

En effet, l'ensemble des crédits d'investissement ne pourra sans doute pas être consommé dans le deuxième semestre mais pourra ainsi être engagé avant le 31 décembre. Il est probable que l'action politique de cette nouvelle équipe se concrétise avec des crédits de report sur l'exercice suivant.

2020 sera marquée par la continuité des actions inscrites dans des engagements pluriannuels (*élaboration du Plan local d'urbanisme, l'accessibilité des bâtiments*) et le lancement de nouveaux projets tels que la restauration du mur rue Bernardot, extension du columbarium ainsi que de l'entretien général de bâtiments existants (*mise en conformité de l'élévateur de la mairie – réparations au gymnase : porte – nettoyage de la façade – investissement dans un chauffe-eau et radiant*).

Malgré la diminution des dotations de l'État et particulièrement de la Dotation Globale de Fonctionnement, la municipalité n'augmente pas ses taux d'impositions locales (*maintien des taux de 2016*) et poursuit l'effort de rationalisation de ses dépenses de fonctionnement.

### L'équilibre de la section de fonctionnement, par le biais de dépenses maîtrisées

Le résultat 2019, qui correspond à l'excédent pouvant être décalé en fonctionnement de 535 759,85 € après financement des opérations reportées de 2019, est meilleur que l'année précédente et permet de couvrir pour la deuxième fois le capital des emprunts de 276 546 € en 2020.

Le conseil municipal avait également décidé de voter une décision modificative en suréquilibre à hauteur de 174 300 €, recettes liées à l'encaissement de taxe d'aménagement exonérée à tort par l'état sur la zone industrielle et la vente d'un bâtiment communal (*ancienne mairie*).

Malgré une baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement (*-13 700 € par rapport à 2019*), des taux d'imposition stables, des dotations incertaines et donc non inscrites (*FPIC et Dotation communautaire liée à la perte des recettes du syndicat de gestion de l'Aéroparc, les 15 656 € rattachés à l'exercice 2019 ont été également déduits*), la Commune dégage une capacité d'autofinancement supérieure à l'année précédente.

2020 est la première année qui intègre le produit de la Taxe d'habitation avec un taux gelé du fait de la réforme de la fiscalité (*136 048 €*). Les taxes foncières représentent 214 899 €.

La Commune maîtrise ses charges à caractère général malgré une augmentation de plus 148 000 € en rapport à 2019, s'expliquant de la façon suivante :

- Suite à la crise sanitaire, 6 100 € ont été budgétés pour l'acquisition des masques grand public, de gel hydroalcoolique ainsi que d'équipements et de produits ménagers spécifiques ;
- Augmentation des indemnités des élus suite à loi « Engagement et Proximité » promulguée le 27 décembre 2019 revalorisant les indemnités des élus des communes de moins de 3 500 habitants ;
- Intégration de la vente des parts du syndicat de l'Aéroparc et de son reversement au Grand Belfort à hauteur de 40 964 €, cette inscription est donc neutralisée sur les deux sections ;
- La section d'investissement est financée par le fonctionnement pour 496 712 € (*hausse de 113 448 € par rapport au budget primitif 2019*).

la commune budgétise à la baisse ses charges de personnel (*-24 587 €*) en intégrant l'hypothèse d'un poste d'éducateur sportif sur 3 mois.

Le montant global des subventions allouées aux associations diminue (*14 200 €*) soit 11 500 € de moins.

### Un programme d'investissement riche en études et travaux

La Commune a lancé en 2019 le volet 2 du Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) : phase de démolition des propriétés acquises lors du volet 1.

Les crédits nécessaires au déploiement de cette opération sous mandat sont inscrits pour un budget total de 273 615 €. Cette opération devrait s'achever en 2021 après démolition des bâtiments qui commencera cette année, l'exercice 2019 n'ayant supporté qu'une partie des diagnostics.

Hormis les 44 538 € mis en crédits de report, 2020 marque l'engagement de réalisations importantes :

- **La restauration du mur rue Bernardot, répertorié au titre des monuments historiques.** Cette opération sous mandat de valorisation du patrimoine communal est de 84 860 € pour une participation communale de 57 273 €.
- **Travaux au cimetière** ; extension du columbarium (*20 064 €*).

- **Amélioration du gymnase** ; de son circuit sanitaire (15 321 €) de son système de chauffe (acquisition d'un nouveau radiateur pour 6 726 €).
- **Aménagement des espaces extérieurs au Lamponot** (bancs et barrières : 15 870 €) ; au niveau du 1<sup>er</sup> RA dans la zone du rond-point (6 282 €) et parking de co-voiturage (4 098 €).
- **Construction d'un pôle commercial et de services rue de Delle** ; la Commune prévoit la poursuite des études (9 900 €).

## La Commune poursuit en 2020 ses actions déclinées dans un programme pluriannuel

- **Au titre de l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'Ap)** ; les travaux de mise en accessibilité de 2 bâtiments sont programmés sur l'exercice 2020 :
  - l'église (6 735 €),
  - les vestiaires du stade (25 316 €).

- **Au titre de la révision du POS en PLU** : le projet de PLU a été arrêté en mars 2020 et sera soumis à enquête publique avant fin d'année.

## Budget prévisionnel 2020

### Crédits de report – restes à réaliser de l'année 2019

En dépenses : 44 538 €  
En recettes : 234 040 €  
Soit un solde positif de 189 502 €.

Affectation sur résultat de fonctionnement au compte 1068 : **79 849,02 €**.

### Rappel des Ratios 2019

Épargne Brute de l'exercice (CAF) : Recettes réelles de l'exercice – Dépenses réelles de l'exercice. En tenant compte des ventes de terrains, des produits exceptionnelles et des atténuations de charges.

**Année 2019 295 918,89 €**

Épargne Nette de l'exercice (CAF nette) : CAF Brute de l'exercice – Annuité d'emprunt en capital à échoir au cours de l'exercice. En tenant compte des ventes de terrains, des produits exceptionnels et des atténuations de charges.

**Année 2019 28 318,82 €**

### L'endettement de la commune au 31/12/2019

**Encours de la dette au 01/01/2020 : 1 065 865,53 €**

La commune poursuit l'effort de désendettement et n'a pas contracté de nouvel emprunt depuis 2014. Le taux d'endettement de la commune est de **17.81%** (part des recettes consacrée au remboursement de la dette). Sa capacité de désendettement

est de **4.51** (en nombre d'années nécessaires au remboursement de la dette en y consacrant toute son épargne).

### La fiscalité

Une stabilité des taux pour l'année 2020

En %	Taux communaux	Moyenne départementale
Taxe foncière	5.85	15.75
Taxe foncière non bâti	34.65	52.02

Les taux communaux restent bien en dessous des moyennes départementales de la même strate.

### Le personnel

Les effectifs de la commune comprenaient au 1<sup>er</sup> janvier 2020 **17 agents titulaires**, dont 3 à temps non complet et un agent contractuel.

La Commune a recours également au **service de remplacement du Centre de Gestion 90** pour des missions déterminées et pour palier au remplacement d'agents titulaires en maladie.

Ce service permet également une meilleure maîtrise des coûts en matière de dépenses de personnel

Au 1<sup>er</sup> janvier 2020, 3 agents étaient concernés.

### Dépenses de Fonctionnement

Charges à caractère général (011)	521 255,85 €
Charges de personnel (012)	824 158,00 €
Charges de gestion courante (65)	157 578,00 €
Charges financières (66)	39 227,00 €
Charges exceptionnelles (67)	40 964,00 €
Dotations d'amortissement (042)	14 354,00 €
Déficit de clôture	
Virement section d'investissement (023)	496 712,00 €
	<b>2 094 248,85 €</b>

### Recettes de Fonctionnement

Produits des services (70)	97 374,00 €
Impôts et taxes (73)	1 289 500,00 €
Dotations et participations (74)	145 898,00 €
Autres produits de gestion courante (75)	7 274,00 €
Produits financiers (76)	
Atténuations de charges (013)	13 723,00 €
Travaux en régie	
Produits exceptionnels (77)	4 720,00 €
Excédent de clôture 2019 (002)	535 759,85 €
	<b>2 094 248,85 €</b>

### Dépenses d'Investissement

Besoin de financement (001)*	269 351,02 €
Dotations-fonds divers	
Emprunts et dettes (16)	278 046,00 €
Immobilisations incorporelles (20)	23 252,00 €
Subventions (204)	
Immobilisations corporelles (21)	316 038,00 €
Amortissements	
Dépenses sous mandat (PPRT)-(45)	352 086,00 €
Écritures d'ordre (041)	
*Déficit d'investissement antérieur	<b>1 238 773,02 €</b>

### Recettes d'Investissement

Excédent investissement (001)	
FCTVA (10222)	25 900,00 €
Taxe d'aménagement (10226)	25 443,00 €
Subventions (13)	47 776,00 €
Emprunt	
Produits de cession d'immobilisations (024)	188 764,00 €
Réserve (1068)**	79 849,02 €
Cautionnement (165)	1 500,00 €
Immo-incorporelles amortissements (040)	14 354,00 €
Virement du fonctionnement (021)	496 712,00 €
Recettes sous mandat (PPRT)-(45)	358 475,00 €
Écritures d'ordre (041)	
**Besoin de financement	<b>1 238 773,02 €</b>



## Liste des représentants communaux aux différents syndicats intercommunaux ainsi qu'aux organismes extérieurs :

Entité	Nature juridique et objet	Membres titulaires	Membres suppléants
Syndicat Intercommunal de Gestion du CES de Morvillars (Gymnase)	Syndicat de communes	Baptiste GUARDIA Sandrine POUX	
Territoire d'Énergie 90	Syndicat de communes	Guy HUDELLOT Robert CORTI	François BAUDIN Gilles DANG-HAO
Syndicat Intercommunal de la Fourrière du Territoire de Belfort	Syndicat intercommunal	Maud DEVILLARD	Joëlle MALNATI
Association Départementale des Collectivités Forestières	Association	Odile ZARAGOZA-MEYER	Robert CORTI
Représentants consultatifs auprès du Conseil d'Administration du FR&AC	Association	Jean-Michel BASSI Sandrine POUX	
CNAS (Comité National d'Action Sociale)	Association	Geneviève SANGLARD	
Commission des maires	Instance intercommunale GBCA	Baptiste GUARDIA	
Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT)	Instance intercommunale GBCA	Baptiste GUARDIA	Jacques BONIN
Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance	Instance intercommunale GBCA	Robert CORTI	Philippe ANDRE
Conservatoire à Rayonnement Départemental	Instance intercommunale GBCA	Sandrine POUX	Carole MEIER
Commissions de suivi des sites Antargaz et de l'Écopôle de Bourogne	Instances "Établissement SEVESO" et "Installation classée pour la protection de l'environnement"	Baptiste GUARDIA	Robert CORTI
Correspondant Sécurité Routière	Correspondant privilégié des services de l'État et des acteurs locaux dans le domaine	Robert CORTI	
Correspondant Défense	Interlocuteur privilégié des administrés et des autorités civiles et militaires sur les questions de défense	Jean-Michel BASSI	

## ÉTAT CIVIL

du 1<sup>er</sup> janvier au 31 juillet

### NAISSANCES\*

- 23/01 **Lisandro SABOT**  
1A rue Derrière l'Eglise
- 02/03 **Giulia MOUILLAS**  
1 rue sous la Côte
- 06/05 **Côme PINEL**  
8 rue Saint-Martin

### MARIAGES

- 22/05 **Michael KERBITCHIAN**  
& **Céline OGIER**, 7 rue de Delle

### DÉCÈS

- 03/02 **CAMPANA Andrée** née MEUNIER  
12 rue du Moulin
- 02/04 **NÉAULT Marcel** - 2 rue de Belfort
- 15/04 **KIÉNÉ Henriette**  
31 rue de Belfort
- 01/05 **CRELIER Odette** née TISSERAND  
16 rue de Belfort
- 02/05 **DÉMOLY Gisèle** née BILLOD  
40 rue de Belfort
- 23/05 **BRIZARD Patrice**  
16 rue de la Treille
- 26/05 **GOFFINET David** - 3 rue Basse
- 02/06 **KERBITCHIAN Michaël**  
7 rue de Delle
- 09/06 **PICARD Marcelle**  
38 rue de Belfort
- 09/06 **WALGENWITZ Marie-Thérèse**  
née JOURDES - 15 rue de Belfort
- 05/07 **RENOUX Nicole** née LAMBING  
11 rue Basse

\*Seuls les avis de naissance ayant fait l'objet d'un accord des parents sont diffusés.

## INFOS PRATIQUES

### MAIRIE

5 rue des Ecoles - 90140 BOUROGNE  
Tél. 03 84 27 81 73 Fax 03 84 27 82 40  
[mairie@bourogne.fr](mailto:mairie@bourogne.fr)  
[www.bourogne.fr](http://www.bourogne.fr)

### MÉDIATHÈQUE

21 rue de Belfort - 90140 BOUROGNE  
Tél. 03 84 54 13 19  
[mediatheque@bourogne.fr](mailto:mediatheque@bourogne.fr)

### ESPACE MULTIMÉDIA GANTNER

1 rue de la Varonne - 90140 BOUROGNE  
Tél. 03 84 23 59 72  
[lespace@territoiredebelfort.fr](mailto:lespace@territoiredebelfort.fr)

- Bulletin Municipal de Bourogne N°01 - Août 2020
- Publication de la Ville de Bourogne
- Directeur de la publication : Baptiste GUARDIA
- Rédacteur en chef : Guy HUDELLOT
- Conception : G. CANAVAR - 03 89 43 23 99 [canavartistecom@free.fr](mailto:canavartistecom@free.fr)
- Dépôt légal en cours
- Tirage : 900 exemplaires

